

Sur les petits chemins de Landrecies, Maroilles et Le Favril



Visorando



Trace n° 2912151

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Balade à vélo sur les petites routes de campagne pour découvrir le bocage.

Durée	2h	Difficulté	Moyenne
Distance	18,42 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	50 m	Activité	Cyclo-Route/VTC/Gravel
Dénivelé négatif	50 m	Commune	Landrecies (59550)
Point haut	187 m	Région	Avesnois
Point bas	131 m		



Description

Départ et parking : Caserne Clarke de Landrecies.

(D/A) Prenez à gauche Avenue de la Légion d'Honneur.

(1) Après le pont du Canal de la Sambre, tournez à gauche Avenue Dumey et poursuivez Rue des Nerviens, suivez à droite Rue de l'Inde française, puis tout droit Résidence du Bel Horizon, Avenue du 11 novembre 1918.

(2) Tournez à droite Avenue du 8 mai 1945 et continuez tout droit sur Avenue de France.

Arrivé à la route principale, tournez à gauche Faubourg de France.

(3) Prenez la 1^{re} à gauche, Chemin du Préseau.

(4) À la fourche, prenez à gauche, Chemin de Bruneau. Soyez prudents dans les virages et conservez votre droite.

Suivez tout droit le chemin Dame Marguerite. Passez la Ferme de Catillon et dirigez-vous tout droit vers le Moulin des Prés, passez l'Helpe Mineure en empruntant le Pont de la Croix Robosse.

(5) Continuez tout droit, Rue du Lieutenant.

(6) Arrivé dans le centre du village de Maroilles, tournez à droite Grande Rue. Atteindre la 2^e rue à gauche.

(7) Tournez à gauche, Rue du moulin et passez devant le moulin de Maroilles. Continuez tout droit Rue de la Basse et laissez le premier chemin à gauche.

(8) À la fourche, prenez à gauche, Chemin de Le Favril et suivez le chemin principal de droite

(9) À l'intersection de 4 voies, prenez en face le Chemin de Le Favril. Vous arrivez sur la portion la plus difficile de ce chemin qui grimpe.

À l'intersection de 4 voies suivante, poursuivez tout droit Rue de briques et passez le Gros Chêne.

(10) Prenez à gauche à la Croix Hainaut, Rue Waterlin.

(11) Au T, tournez à droite sur la D964, passez le Grand Debout et continuez tout droit en direction du centre du village de Le Favril.

(12) Après l'église, prenez à droite, Route de Landrecies, D964.

(13) Arrivé à la route principale (D959), tournez à gauche et suivez le Faubourg de France tout droit jusqu'à la 2^e rue à gauche.

(14) Prenez à gauche la Rue de la Folie, puis la 1^{re} à droite, Rue d'Avesnes.

Au rond-point, prenez la 3^e à droite, Boulevard Vauban et continuez tout droit.

Points de passages

D/A Caserne Clarke Landrecies, proche du - Canal de la Sambre à l'Oise

| N 50.127849° / E 3.686382° - alt. 137 m - km 0

1 Avenue Dumey, après le pont de la - Sambre (rivière) - Affluent de la Meuse

| N 50.126439° / E 3.688329° - alt. 136 m - km 0.22

2 Avenue du 8 mai 1945

| N 50.124496° / E 3.696376° - alt. 140 m - km 1.09

3 Chemin du Préseau

| N 50.118731° / E 3.706043° - alt. 140 m - km 2.39

4 Chemin de Bruneau

| N 50.124413° / E 3.717608° - alt. 140 m - km 3.46

5 Rue du Lieutenant

| N 50.142252° / E 3.740976° - alt. 132 m - km 6.42

6 Centre du village de Maroilles

| N 50.133953° / E 3.759429° - alt. 146 m - km 8.08

7 Moulin de Maroilles. Vers l' - Helpe Mineure (rivière) - Affluent de la Sambre

| N 50.133519° / E 3.757809° - alt. 138 m - km 8.21

8 Chemin de Le Favril

| N 50.125844° / E 3.759022° - alt. 138 m - km 9.15

9 Rue de briques

| N 50.121978° / E 3.757809° - alt. 143 m - km 9.68

10 Rue Waterlin

| N 50.104172° / E 3.739935° - alt. 186 m - km 12.1

11 Le Grand Debout. Proche de la - Riviérette (rivière) - Affluent de la Sambre

| N 50.097593° / E 3.73323° - alt. 158 m - km 13.03

(1) Arrivé à l'axe principal, virez à gauche, traversez la Sambre et rejoignez la Caserne Clarke Landrecies (D/A).

● **12 Route de Landrecies**

| N 50.10347° / E 3.71984° - alt. 164 m - km 14.21

● **13 Faubourg de France**

| N 50.118483° / E 3.704948° - alt. 139 m - km 16.4

● **14 Rue de la folie**

| N 50.12257° / E 3.693688° - alt. 141 m - km 17.38

📍 **D/A Caserne Clarke Landrecies, proche de la - Sambre (rivière) - Affluent de la Meuse**

N 50.127852° / E 3.686366° - alt. 137 m - km 18.42

Informations pratiques

Possibilité de louer des vélos électriques auprès de l'Office de tourisme Pays de Mormal.

[Bureau d'Information Touristique de Le Quesnoy.](#)

A proximité

[Musées de Landrecies.](#)

[Village de Maroilles.](#)

[Maison du Parc naturel régional de l'Avesnois à Maroilles.](#)

Café Rando Nord de Maroilles.

Les caves de l'abbaye.

[Parc de loisirs du Waterlin.](#)

[Tourisme Avesnois.](#)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-sur-les-petits-chemins-de-landrecies-mar/>

En savoir plus :

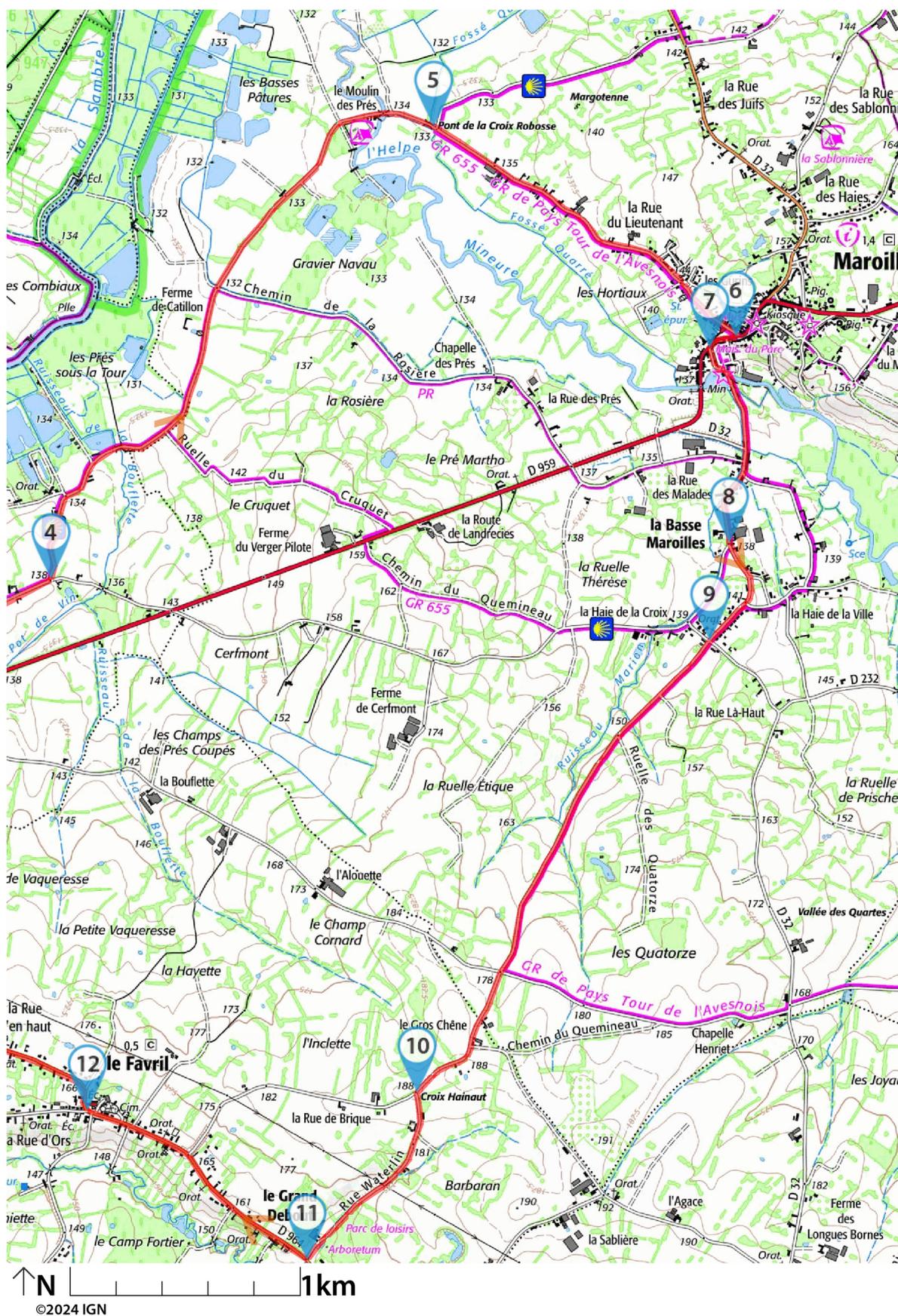
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.